

BILAN 2017 DU DISPOSITIF CAP'ASSO

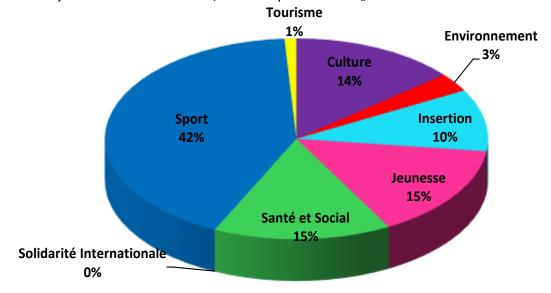
Bilan 2017 * du dispositif cap'asso

*Données de références : comités de pilotage régionaux de 2017 des dossiers accompagnés par le mouvement sportif

BILAN GLOBAL - DU DISPOSITIF CAP'ASSO

Ventilation par secteur des projets subventionnés en 2017

328 projets ont fait l'objet d'une décision en 2017 (dont 69 déposés en 2016), dont 191 renouvellements.



BILAN SPORT DU DISPOSITIF CAP'ASSO

2017 :

- 124 projets instruits par le CROS Centre Val de Loire ont reçu un accord favorable de la Région, lors des 4 comités de pilotage. 8 projets ont été refusés (soit 6% des dossiers déposés).
- 2 987 800 € ont été accordés aux associations sportives par la Région.

Depuis le démarrage du dispositif :

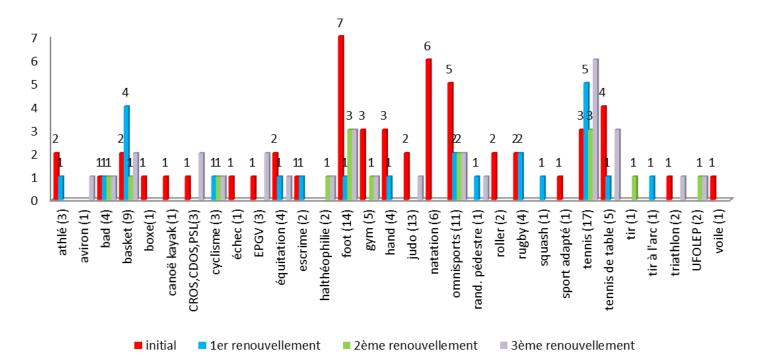
- 1 443 projets instruits par le CROS CVL ont reçu un accord favorable,
- 39 669 010€ ont été accordés aux associations sportives de la Région.

Sur les 1 443 projets sport :

- 1393 projets ont été accompagnés par le CROS CVL
- 50 projets ont été consultés par le CROS CVL pour visa simple



Ventilation des projets par discipline en 2017



1

Ventilation des projets par nombre de postes :



- 109 projets déposés incluent 1 poste, soit 88 %
- 12 projets déposés incluent 2 postes, soit 10 %
- 3 projets déposés incluent 3 postes, soit 2 %

Depuis le démarrage du dispositif :

- 1 213 projets déposés incluent 1 poste, soit 83 %
- 182 projets déposés incluent 2 postes, soit 13 %
- 38 projets déposés incluent 3 postes, soit 3 %
- 10 projets déposés incluent 4 postes, soit 1 %

1

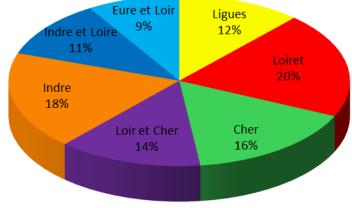
Ventilation des projets par départements :

2017 :

- 14 projets ont été déposés par les ligues,
- 28 projets issus des clubs et comités départementaux du Loiret ont été déposés,
- 12 projets issus du Cher,
- 20 projets issus du Loir et Cher,
- 26 projets issus de l'Indre et Loire,
- 13 projets issus de l'Eure et Loir,
- 11 projets issus de l'Indre.

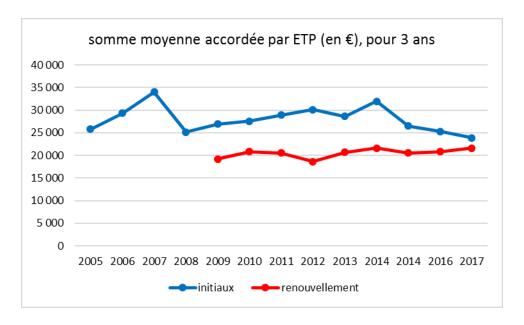
Depuis le démarrage du dispositif :

- 170 projets ligues,
- 289 projets clubs et comités départementaux du Loiret,
- 234 projets du Cher,
- 197 projets du Loir et Cher,
- 268 projets de l'Indre et Loire,
- 158 projets de l'Eure et Loir,
- 127 projets de l'Indre.



Sommes accordées (sur la durée de la convention, 3 années) :

Depuis le démarrage du dispositif la somme moyenne accordée par Equivalent Temps Plein (ETP) est de 24 717 €



1

Typologie des postes subventionnés:



Les 124 projets représentent 132,53 ETP et 141 emplois

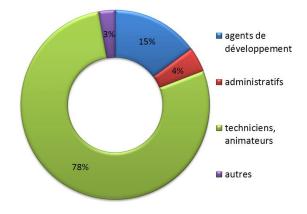
54 dossiers « initiaux »

- 41 postes créés soit 38,63 ETP
- 16 postes consolidés soit 15,89 ETP
 Avec une aide de la région à hauteur de 23 863 € par ETP.

Les dossiers renouvellements représentent 56 % des projets.

70 dossiers « renouvellement »

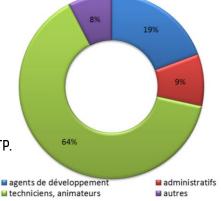
- 24 ler renouvellement : 24 postes consolidés soit 21,99 ETP Avec une aide de la région à hauteur de 20 400€ par ETP.
- 17 2^{ème} renouvellement : 20 postes consolidés soit 18,40 ETP.
 Avec une aide de la région à hauteur de 20 495 € par ETP.
- 29 3ème renouvellement : 40 postes consolidés soit 37,62ETP.
 Avec une aide de la région à hauteur de 22 889 € par ETP.



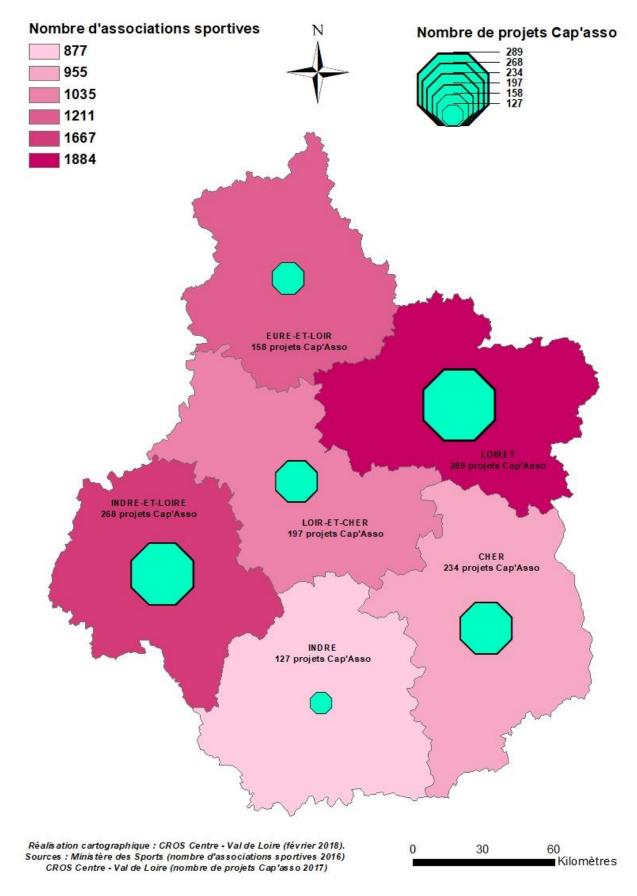
Depuis le démarrage du dispositif :

Les 1443 projets représentent 1604,90 ETP soit 1720 emplois.

- 538 postes créés soit 495,14 ETP.
- 1172 postes consolidés soit 1 109,76 ETP.
- Dont 635 dossiers « renouvellement » qui représentent 748 emplois et 717,88 ETP.



L'IMPORTANCE DU DISPOSITIF CAP'ASSO SUR LE TERRITOIRE



Les dossiers cap'asso ligues (170) ne sont pas indiqués sur la carte, ayant une portée régionale.

Contact : Déborah TESI, chargée de mission CROS CVL : 02 38 49 88 55 ou emploi.cvl@franceolympique.com